

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4708 - VENDREDI 8 MARS 2024

FÊTE DU 8 MARS

Kinkala à l'honneur



Les femmes congolaises lors d'une journée du 8 mars Adiac

Les femmes congolaises vont célébrer à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, la 114e édition de la fête du 8 mars décrétée par les Nations unies pour la promotion et la défense des droits des femmes. Au Congo, ces festivités sont placées cette année sur le thème « Intensifier l'autonomisation des femmes congolaises pour parvenir à l'égalité des sexes ». Plusieurs activités concourant aux droits de cette couche sociale ont été organisées à travers le Congo au cours desquelles les femmes ont montré qu'elles ont les mêmes droits que les hommes.

Page 7 et 16

CONGO/UE

Brazzaville se prépare pour accueillir la conférence sur l'afforestation

La conférence internationale sur l'afforestation va se tenir en juin prochain à Brazzaville. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du lancement effectif de la Décennie mondiale de l'afforestation et du reboisement décidée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

La préparation de ces assises a été au menu des échanges entre la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo; et l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo, le 5 mars à Brazzaville.

Page 4

TRANSPORT EN COMMUN

Les conducteurs de véhicule vont aller en grève



Un arrêt de bus

Le Syndicat des transporteurs en commun du Congo a signé le 4 mars, à Brazzaville, un avis de grève de trois jours sur l'ensemble du territoire national à partir du 11 mars sur l'ensemble du territoire national. Selon un avis de grève adressé

au Premier ministre en date du 4 mars, le syndicat justifie l'arrêt des activités, du 11 au 13 mars, par l'augmentation, entre autres, du prix de la carte grise et la création de la troisième plaque d'immatriculation.

Page 3

13^{ES} JEUX AFRICAINS D'ACCRA

Six disciplines pour représenter le Congo

Les 13^{es} Jeux africains s'ouvrent aujourd'hui à Accra, au Ghana. Le Congo y sera représenté par six disciplines. Quelques jours avant le départ des délégations congolaises, le ministre des Sports et de l'Education physique, Hugues Nguélonlé, a eu une séance de travail avec les présidents des fédérations retenues pour les appeler à ramener au pays des médailles dans leurs disciplines respectives.

Il s'agit des fédérations de football,



Hugues Nguélonlé Adiac

de judo, de karaté, de badminton, de tennis de table et de l'athlétisme. « C'est le cœur serré que cet arbitrage est fait parce que nous souhaitons que vous partiez tous, mais vous voyez bien que les ressources financières mises à votre disposition sont limitées et nous ne voulons pas nous retrouver avec des histoires qui n'honorent pas le pays et qui finissent sur les réseaux sociaux », a déclaré Hugues Nguélonlé.

Page 13

HAUSSE DU PRIX DE LA BIÈRE

Le ministère du Commerce rappelle à l'ordre les brasseries

Page 3

Éditorial
Réinsérer

Page 2

ÉDITORIAL

Réinsérer

Le projet de construction à Pokania, dans la Cuvette, et à Aubeville, dans la Bouenza, de deux centres de réinsertion des jeunes en perte de repères ou en conflit avec la société a été salué par plus d'un. Considéré pourtant comme un début de solution face aux effets de la délinquance juvénile dans les grands centres urbains du Congo, ce projet reste encore au stade d'études de faisabilité.

Le drame qui s'est produit récemment à Gamboma, dans les Plateaux, où deux personnes ont été tuées par un chef de gang ainsi que la récurrence des agressions constatées ces derniers temps dans les quartiers de Brazzaville portent à croire que le problème reste entier et nécessite des mesures urgentes de la part du gouvernement.

L'année 2024 ayant été décrétée l'année de la jeunesse par le chef de l'Etat, l'aboutissement de ce projet permettra d'inscrire cette vision globale d'encadrement de la jeunesse congolaise au cœur des préoccupations des pouvoirs publics. Une option qui passe aussi par la prise en compte des aspirations et prédispositions de la jeunesse dans toute sa globalité.

Dans cette optique, la tenue de la session inaugurale de l'assemblée générale du Conseil consultatif de la jeunesse, clôturée le 4 mars à Brazzaville, peut être considérée comme un moment de passage en revue des maux qui minent cette couche sociale, en témoigne le thème « Jeunesse congolaise et insertion socioéconomique dans la perspective du développement durable ». Les conclusions du Conseil ayant été officiellement remises en main propre au président de la République, attendons voir ce qui en découlera. La suite à donner nous dira de quelle jeunesse le pays a vraiment besoin.

Attendons de voir.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Réunion du bureau de la conférence de l'Union africaine

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a pris part le 6 mars, aux côtés de ses pairs, à la réunion du bureau de la conférence de l'Union africaine (UA).

La rencontre tenue en visioconférence a été présidée par le président de la République islamique de Mauritanie, président en exercice de l'UA, Mohamed Ould El-Ghazouani. Elle a permis aux participants d'examiner les dossiers à traiter au cours de l'exercice 2024. Le chef de l'Etat congolais a pris part à ces assises en qualité de deuxième vice-président de ce bureau regroupant cinq pays, à savoir le Congo, la Mauritanie, l'Angola, le Ghana et les Comores. L'élection des commissaires de l'institution continentale, prévue en février 2025, était également au menu de cette réunion. L'actuel président de la

Commission de l'UA, candidat de l'Afrique centrale, le Tchadien Moussa Faki Mahamat, ne briguera pas un autre mandat. Il revient aux Etats de la région d'Afrique de l'Est de désigner leur candidat.

Le bureau de la conférence de l'UA exercice 2024 a été mis en place à l'issue de la 37^e session ordinaire de cette organisation, tenue du 17 au 18 février à Addis-Abeba, en Ethiopie.

La Rédaction

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NIARI

Le budget 2024 s'élève à plus de 4 milliards FCFA

Le Conseil départemental du Niari a clôturé, le 6 mars, à Dolisie sa deuxième session ordinaire budgétaire à l'occasion de laquelle il a adopté son budget de l'année en cours arrêté à plus de 4 milliards FCFA.

Le budget du Conseil départemental du Niari exercice 2024 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 4 191 260 177 F CFA. Ce budget a connu une augmentation substantielle par rapport à celui de 2023. Cette augmentation est due à la prise en charge de deux secteurs, à savoir l'enseignement et la santé, conformément à l'article portant transfert des compétences aux collectivités locales.

Prenant la parole, Armand Moody

Mafoumbou, président du Conseil départemental du Niari, a justifié ce colossal montant. « Le budget que nous venons d'adopter est un instrument majeur que nous venons de mettre à la disposition du bureau exécutif. Au delà peut être un catalogue de chiffres, derrière ce budget se trouve la vie de nos concitoyens, de nos cités, la qualité de nos cités, la qualité de nos concitoyens, par là la qualité de notre département ».

En outre, le plenum du Conseil a formulé quelques recommandations, entre autres, accueillir le visa du secrétaire général du Conseil pour toutes les affaires ayant une incidence financière ; poursuivre des contacts avec les indices générateurs de recettes en les assurant la réfection ; effectuer de façon ponctuelle le rapprochement de l'exécutif comptable entre la recette départementale et la recette du budget départementale et la recette du budget départementale du contrôle budgétaire afin d'assurer un réel suivi des opérations comptables. Signalons que le président Armand Moody Mafoumbou, lors de son discours d'ouverture, avait fait un plaidoyer à l'endroit de la tutelle pour diligenter la rétrocession des recettes locales.

Max Ferhynel Poudi

« Le budget que nous venons d'adopter est un instrument majeur que nous venons de mettre à la disposition du bureau exécutif. Au delà peut être un catalogue de chiffres, derrière ce budget se trouve la vie de nos concitoyens, de nos cités, la qualité de nos cités, la qualité de nos concitoyens, par là la qualité de notre département »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

HAUSSE DU PRIX DE LA BIÈRE

Les brasseurs à nouveau rappelés à l'ordre

Le prix de la bière locale a augmenté de plus de 20%, passant de 500 à 600 FCFA dans certains débits de Brazzaville. Une hausse décidée unilatéralement par les brasseurs, a fustigé le ministre d'État au Commerce, Alphonse Claude N'Silou.



Dans une note adressée depuis le 4 mars aux dirigeants des deux brasseries, Brasco et Bralico, le ministre Alphonse Claude N'Silou a qualifié ce comportement contraire à la loi n°6-94 du 1er juin 1994 qui régleme les prix, les normes commerciales, la constatation et la répression des fraudes commerciales. « Les prix doivent rester inchangés et demeurer tels que fixés par la dernière homologation. Les contrevenants seront sanctionnés conformément aux textes en vigueur », a averti la tutelle.

Les brasseurs sont régulièrement interpellés pour la violation de la réglementation sur les prix et les pratiques anti-concurrentielles. En juillet 2023, ils ont tenté d'augmenter les prix de la boisson prétextant la hausse de certaines obligations et des prix des matières premières.

Fiacre Kombo

TRANSPORT EN COMMUN

Le Syndicat des transporteurs menace d'observer une grève

Le Syndicat des transporteurs en commun du Congo a signé le 4 mars, à Brazzaville, un avis de grève de trois jours sur l'ensemble du territoire national à partir de la semaine prochaine.

L'arrêt momentané des activités envisagé dans les premières heures de la matinée du 11 au 13 mars fait suite au préavis de grève déposé auprès des autorités compétentes. Le Syndicat des transporteurs en commun reproche au gouvernement d'avoir augmenté le prix du transport interurbain et la création d'autres taxes: l'augmentation du prix de la carte grise et la création de la troisième plaque d'immatriculation.

En effet, il refuse le renouvellement du permis de conduire à 56 000 FCFA, la durée de per-

mis de conduire à 10 ans, l'augmentation des frais d'établissement de la carte grise ainsi que le prélèvement de la somme de 500 FCFA sur chaque passager de l'hinterland.

Par conséquent, le Syndicat des transporteurs en commun envisage d'augmenter le prix de la course de taxi de 1000 à 1500 FCFA et du bus de 150 à 250 FCFA. Il dénonce à cette occasion le blocage des permis de conduire des usagers en établissement à la direction générale des transports terrestres.

Notons que ce syndicat avait

déposé au gouvernement son cahier des charges. Les revendications portaient sur la réduction de 15% des recettes journalières versées aux employeurs car, avec la flambée du prix du carburant, les transporteurs craignent de faire face à plusieurs difficultés liées à leur activité.

« Nous venons par la présente vous transmettre notre préavis de grève suite à notre cahier des charges transmis pour le compte des employés du secteur de transport en commun... Les délais et procédures d'usage fixés par la loi n° 22-88 du 10 septembre 1988 et n° 6-96 du 06 mars 1996 étant écoulés, nous nous trouvons dos au mur sans autre choix que de vous adresser ce préavis de grève qui entrera en vigueur à partir de sa date de signature », peut-on lire dans l'avis de grève.

Lydie Gisèle Oko

« Nous venons par la présente vous transmettre notre préavis de grève suite à notre cahier des charges transmis pour le compte des employés du secteur de transport en commun... Les délais et procédures d'usage fixés par la loi n° 22-88 du 10 septembre 1988 et n° 6-96 du 06 mars 1996 étant écoulés, nous nous trouvons dos au mur sans autre choix que de vous adresser ce préavis de grève qui entrera en vigueur à partir de sa date de signature »

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Affecter des terres conformément aux dispositions légales

La deuxième session du secrétariat technique permanent du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire en République du Congo, tenue les 6 et 7 mars à Kintélé, a permis aux participants, entre autres, d'identifier et de mettre en place des fiches signalétiques de chaque superposition.

Organisée par le gouvernement en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), la session visait à capitaliser sur les résultats des deux précédents ateliers en documentant les superpositions d'usage des terres qui feront l'objet des dossiers à soumettre à l'arbitrage du Comité interministériel. « Les résultats nous ont montré qu'il y a beaucoup d'affectations des terres qui se font sur le territoire congolais de manière non concertée parce que depuis 2019, nous avons un décret qui soumet toute affectation à l'autorisation préalable du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire », a déploré la directrice de la géomatique et cartographie, Ursule Thècle.

Le conseiller du Premier ministre, chef du département Urbanisme, Habitat et Affaires foncières, Etienne Paka, a rappelé aux membres du secrétariat technique permanent qu'ils devraient se réjouir de ce que les instruments de concertation et de coordination en matière d'affectations sectorielles des terres soient opérationnels. « Les superpositions d'usage des terres sont du fait de la nature. C'est elle qui nous



les impose. Nous n'avons qu'un seul territoire, un seul espace national sur lequel les ressources sont naturellement disposées les unes à côté, en dessous ou au-dessus des autres... Si les superpositions d'usage des terres sont naturellement inéluctables, il nous revient cependant de mieux planifier les implantations géographiques des projets de développement en hiérarchisant les affectations de l'espace et en déterminant, le cas échéant, les conditions et les critères », a martelé Etienne Paka à l'ouverture de la session. Le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Henry René Diouf, a rappelé que son institution accompagne le gouvernement à travers cette deuxième session, en vue d'ap-

porter des solutions aux questions de superposition d'usage des terres entre les privés et autres exploitants des terres dans le pays. Il estime que cette session a le mérite de dégager des avis et orientations techniques d'aide à la décision sur les cas de superposition d'usage dans les secteurs des forêts, des mines, des hydrocarbures, de l'agriculture, du foncier...

C'est ainsi qu'il a interpellé l'expertise des participants à l'établissement des principes et critères d'aide à la décision d'arbitrage des cas de superpositions pour éclairer les décideurs à trancher sur les superpositions compatibles ou incompatibles, pour une gestion optimale des terres. Cela en termes d'affectation de terre dans les concessions

forestières, les permis miniers, les permis d'hydrocarbure, les zones agricoles protégées, les zones économiques spéciales ; des terres coutumières reconnues ; de domaine de l'Etat issu des terres coutumières reconnues (domaine privé, autorisation provisoire d'occuper...).

« Je voudrais encourager le gouvernement dans la mise en œuvre des recommandations de la première session ayant préconisé la réalisation des missions de terrain pour collecter les données et compléter les données manquantes d'affectation des terres ; le traitement des données pour la production des évidences en vue de la préparation des dossiers techniques à soumettre au Comité interministériel d'aménage-

ment et de développement du territoire », a rappelé Henry René Diouf.

Ce qui a permis d'actualiser et d'harmoniser les données géomatiques produites par secteur sur les affectations de terres, de produire les cartes spécifiques illustrant les superpositions d'usage intersectorielles et de produire la première carte générale illustrant l'ensemble des superpositions sur toute l'étendue du territoire national. Placé sous l'autorité du Premier ministre, le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire, créé par décret du 7 juillet 2017, est chargé, entre autres, d'assurer les arbitrages nécessaires sur les éventuelles superpositions des usages des terres.

Parfait Wilfried Douniama

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'AFFORESTATION ET LE REBOISEMENT

Les partenaires se mobilisent à Brazzaville

L'évènement se tiendra dans la capitale congolaise en juin prochain, dans le cadre du lancement effectif de l'initiative de la Décennie mondiale de l'afforestation et du reboisement. L'Union européenne (UE) vient de confirmer sa participation aux assises, le 5 mars dernier, après le soutien annoncé de l'Union africaine et du Forum des Nations unies sur les forêts.

La préparation de la prochaine Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement a été menu de l'échange, le 5 mars, à Brazzaville, entre la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et l'ambassadeur de l'UE en République du Congo, Giacomo Durazzo. Ils ont évoqué la contribution de l'UE à cet évènement dédié à la conservation forestière, principalement l'appui technique que l'UE est disposée à apporter pour son succès.

À cette occasion, les deux parties comptent affermir leur coopération dans ce domaine de la gestion forestière. « Nous attendons la ministre pour pouvoir démarrer les travaux, parce que les choses avancent bien. Mais dès la semaine prochaine, nous allons nous retrouver pour le dialogue sur les forêts. Il s'agit d'un partenariat entre le Congo et l'UE sur tous les sujets concernant la conservation, le développement, l'exploitation des filières ligneuses et non ligneuses. Ce

sera un premier rendez-vous important que nous avons pris ensemble qui va déboucher sur des choses plus concrètes », a déclaré l'ambassadeur Giacomo Durazzo.

Le gouvernement congolais a fait part de son engagement à organiser cette conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement au cours de la COP27, à Charm el-Cheikh (Égypte) en 2022. Après le sommet des trois grands bassins forestiers tropicaux de la planète, notamment Amazonie, Bornéo-Mékong et Congo, tenu en octobre 2023 à Brazzaville, l'initiative de la Décennie mondiale de l'afforestation et du reboisement sera le plus important évènement consacré au développement durable



Giacomo Durazzo et Rosalie Matondo/DR

organisé par le Congo. La prochaine conférence internationale mettra l'accent sur la nécessité d'une participation

collective englobant divers acteurs pour définir des stratégies, dans le but de renforcer la lutte contre le changement

climatique grâce à des plantations forestières et agroforestières capables d'assurer une vie plus sûre sur la planète et la préservation de la biodiversité. Des décideurs politiques, des chercheurs, des financiers, des défenseurs de l'environnement, des organisations de la société civile, des industriels, des populations locales et autochtones sont attendus dans la capitale congolaise.

Fiacre Kombo

« ...Il s'agit d'un partenariat entre le Congo et l'UE sur tous les sujets concernant la conservation, le développement, l'exploitation des filières ligneuses et non ligneuses. Ce sera un premier rendez-vous important que nous avons pris ensemble qui va déboucher sur des choses plus concrètes »

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Augmenter les financements internationaux pour soutenir les forêts

Le bassin du Congo demeure sous-financé par rapport aux bassins de l'Amazonie et de Bornéo-Mékong en Asie du Sud-Est, malgré son importance écologique, a rapporté une étude commandée par la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) et le Fonds mondial pour la nature (WWF).

L'étude révèle qu'entre 2017 et 2021, le financement pour la foresterie et la protection de l'environnement dans le deuxième plus grand bloc forestier mondial n'a représenté que 4 %, totalisant seulement quarante millions de dollars américains.

En revanche, les bassins de l'Amazonie et de Bornéo-Mékong en Asie du Sud-Est ont reçu un montant d'un milliard de dollars sur la période 2017 et 2021. Cette disparité de financement pourrait avoir des répercussions graves, car le bassin du Congo joue un rôle crucial dans la biodiversité mondiale et les objectifs climatiques. Ses forêts, gérées par six pays, constituent un atout vital pour la planète.

L'étude propose six mesures pour augmenter les flux des financements internationaux afin de soutenir la conservation du bassin du Congo, notamment la création d'un fonds fiduciaire forestier durable, l'attribution d'une valeur monétaire aux actifs na-



Un éléphant de la grande forêt du bassin du Congo/DR

turels, l'émission d'obligations forestières pour les paiements de services écosystémiques, la mise en place d'un mécanisme de garantie du bassin du Congo, l'établissement d'une agence de promotion des investissements dans les marchés environnementaux et la création d'une facilité d'investissement ainsi que d'assistance technique pour les marchés

environnementaux. Le bassin du Congo englobe près de 180 millions d'hectares de forêt tropicale, comme estimé en 2019. De plus, cette région compte les plus vastes tourbières tropicales du monde, couvrant environ 145 millions d'hectares, et séquestrer l'équivalent de dix ans d'émissions mondiales de gaz carbonique. Avec une popu-

lation de 185 millions d'habitants, les forêts du bassin du Congo abritent une biodiversité riche, comprenant plus de 10 000 plantes tropicales et espèces menacées. Remarquablement, 30 % de ces espèces sont endémiques de la région, y compris des animaux emblématiques tels que les éléphants de forêt, les gorilles des plaines et des montagnes. Au total, le

bassin abrite plus de 400 espèces de mammifères, 1 000 espèces d'oiseaux et 700 espèces de poissons.

De plus, l'importance du bassin du Congo dépasse ses frontières. Il sert de principale source de précipitations, fournissant environ 50 % des précipitations du Sahel. Le Sahel, une région très sensible à la variabilité des précipitations, pourrait subir une réduction de 16 % des précipitations sur des centaines ou des milliers de kilomètres carrés si une déforestation à grande échelle se produit dans le bassin du Congo.

Ainsi, des mesures urgentes sont nécessaires pour sécuriser le financement de la conservation de ces forêts à haute intégrité, qui sont structurellement intactes et relativement exemptes de pressions anthropiques. Attribuer une valeur monétaire à ces forêts pourrait fournir des incitations continues pour leur protection et soutenir les objectifs climatiques définis dans l'accord de Paris.

Fortuné Ibara

SERVICES PUBLICS

Le Pnud va accompagner le Congo dans l'amélioration des prestations

Reçue le 5 mars à Brazzaville par le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Jean Rosaire Ibara, la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Adama Dian Barry, a réaffirmé l'engagement de son agence à accompagner la République du Congo dans ce domaine transversal.

« Le Programme des Nations unies pour le développement est une institution qui a, à cœur, l'amélioration de la qualité de la gouvernance. Dans ce cadre, avec le ministre, nous avons évoqué les programmes que nous allons mettre en place pour accompagner l'amélioration de la qualité des services et des administrations publiques au Congo. Le but est de faire en sorte que la qualité des services qui sont rendus aux Congolais soient les plus optimaux possibles et soient alignés aux standards corrects », a expliqué la représentante du Pnud à la presse.

Selon Adama Dian Barry, le Pnud va accompagner le gouvernement dans la concrétisation d'un certain nombre de priorités stratégiques. Il s'agit, entre autres, du plan stratégique du ministère du Contrôle d'Etat, de la Qualité du ser-



Jean Rosaire Ibara s'entretenant avec Adama Dian Barry/DR

vice public et de la Lutte contre les antivaleurs qui sera alignée sur le Plan na-

tional de développement (PND) 2022-2026. « Ce sera des actions à court,

moyen et long termes pour que l'administration soit la plus proche possible

des citoyens et que toutes les transactions administratives soient alignées sur les critères de qualité, pour que la transparence et tout ce qui est outil de lutte contre les antivaleurs puissent être également adressés. Afin que les citoyens puissent être satisfaits des services qui leur sont rendus et que la redevabilité surtout soit au rendez-vous », a-t-elle poursuivi.

Elle a, par ailleurs, annoncé la signature sous peu du Cadre d'action intégré de la gouvernance publique s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du Plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développement. En effet, le Pnud a élargi le champ d'actions du projet en associant plusieurs ministères tels que le Budget, les Finances, la Fonction publique, le Plan et ceux initialement impliqués.

Parfait Wilfried Douniama

« ...Nous avons évoqué les programmes que nous allons mettre en place pour accompagner l'amélioration de la qualité des services et des administrations publiques au Congo. Le but est de faire en sorte que la qualité des services qui sont rendus aux Congolais soient les plus optimaux possibles et soient alignés aux standards corrects »

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Le CESE propose la création d'une structure multidisciplinaire

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a recommandé, le 6 mars à Brazzaville, à l'issue d'une rencontre citoyenne, la mise en place par l'Etat d'une structure spéciale multidisciplinaire pour endiguer les formes émergentes de délinquance et de criminalité chez les jeunes en République du Congo.

La structure spéciale multidisciplinaire doit prendre en compte les services de police, de gendarmerie, les associations de parents d'élèves, les travailleurs sociaux, les médecins, les responsables des églises ainsi que les psychologues.

En science sociale, la délinquance juvénile concerne principalement les actes qui sont commis par des mineurs et qui sont définis et évalués comme déviants et asociaux, d'après les normes juridiques ou sociales. Les participants à la rencontre citoyenne ont défini que les facteurs de la délinquance juvénile peuvent être regroupés en trois grands groupes : les facteurs liés à la psychologie même de l'adolescent et à la fragilité qui caractérise ce stade du développement humain, les facteurs familiaux, les facteurs sociaux, en particulier la vie scolaire et économique.

Ainsi, ils ont également suggéré de coordonner les actions et de légiférer les textes par les institutions appropriées pour contenir les actes criminels commis par les jeunes. Les institutions étatiques devraient en conséquence créer des cellules d'écoute, des centres d'insertion



Les participants Adiac

professionnelle et renforcer le volume horaire de l'éducation civique dans les écoles publiques ou privées. Dans le cadre de la sensibilisation et de la lutte contre la délinquance juvénile, les participants ont été informés du déploiement d'une caravane, sur l'ensemble du territoire, pour encourager les jeunes à se prendre en charge et à concevoir un projet bancable. A l'arrière-plan, les participants à la rencontre citoyenne ont conseillé l'adaptation des formations juvéniles aux besoins des localités.

Le haut-commissariat à la Justice restaurative, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, qui a relayé les résultats de plusieurs rapports, a affirmé : « Nous avons rencontré les jeunes délinquants, autrement appelés "bébés noirs" qui nous ont affirmé qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes. Ils attendent du gouvernement la prise en charge du travail, ajoutant que le travail, ce n'est pas forcément la fonction publique. En bref, ils sont prêts à se reconvertir. La loi sur la justice

restaurative est sur la table du gouvernement ».

Ce dernier a défini les contours de la justice restaurative, indiquant que la justice réparatrice, parfois appelée justice restaurative ou justice restauratrice, est un modèle éclectique de justice qui vise la reconnaissance par un contrevenant des torts et des dommages qu'il a causés et qui permet aux personnes lésées, comme au contrevenant ou toute personne concernée par la commission d'un acte répréhensible, d'exprimer les causes, les circonstances et les répercussions de cet acte, ainsi

que d'aborder leurs besoins à cet effet. Dans un tel système, les contrevenants sont incités ou contraints de réparer les dommages causés par leur acte. La personne lésée joue un rôle majeur dans le processus de justice réparatrice.

Par contre, le CESE ou l'assemblée consultative de la société civile organisée, est placé à côté des pouvoirs publics. Il a pour mission de concourir par ses avis et recommandations à la bonne marche du pays. Il soumet ses avis à l'Assemblée nationale, au Sénat et au président de la République.

C'est ainsi que la présidente du CESE, Emilienne Raoul, a indiqué : « Face aux questions abordées, le gouvernement a déjà apporté une réponse en créant le Haut-Commissariat à la justice restaurative. Néanmoins, nous voulons établir un contact entre tous les intervenants qui luttent contre la délinquance juvénile, d'une part, et la mise en place d'une coalition nationale pour la protection des mineurs et l'accompagnement des jeunes en rupture avec la loi, d'autre part ».

Fortuné Ibara

La fondation Privat-Frédéric-Ndeké à l'écoute des jeunes

Le président de la fondation éponyme, Privat Frédéric Ndeké, a lancé le 6 mars à Brazzaville la campagne « A l'écoute des jeunes » dans les neuf arrondissements de la capitale, en vue de leur probable formation dans divers métiers.

Après Sibiti, dans la Lékoumou, et Dolisie, dans le Niari, en février dernier, les responsables de la fondation Privat-Frédéric-Ndeké ont mis le cap, le 7 mars, sur Brazzaville. Première étape, arrondissement 8, Madibou, où Privat Frédéric Ndeké a rassemblé près de 300 jeunes pour recueillir leurs doléances. Après un échange jugé fructueux par les deux parties, la fondation a laissé un registre auprès de l'administrateur-maire, Alain Mi-

landou, afin d'enrôler des jeunes qui vont suivre des formations en coupe-couture, coiffure et esthétique, conduite automobile, informatique, menuiserie ou soudure. Une initiative positivement saluée par des jeunes qui ne savaient plus à quel saint se vouer. Ainsi, des jeunes porteurs de projets et d'autres en quête de formation seront sélectionnés avant d'être orientés vers les centres d'apprentissage. Encourageant les jeunes à se faire

inscrire, l'administrateur-maire de Madibou a rappelé qu'il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens. « Tout travail apporte un revenu, la fondation ne vous donnera pas de l'argent, mais elle soutiendra votre formation, vos projets pour ceux qui en ont. Nous sommes un arrondissement à vocation agropastorale, constituez-vous en coopératives pour bénéficier plus d'assistance pour ceux qui veulent choisir

l'agriculture », a conseillé Alain Milandou.

Après Madibou, Privat Frédéric Ndeké et sa suite se sont rendus dans le 1er arrondissement, Makélékélé, où le maire Edgard Basoukissa a réuni un échantillon de 150 jeunes pour échanger avec eux. Tout comme à Madibou, de nombreux jeunes se sont exprimés, manifestant leur volonté d'apprendre des petits métiers. Certains d'entre eux qui avaient déjà commencé avant d'arrêter ont reçu des assurances de la fondation Privat-Frédéric-Ndeké qui a promis de lancer des formations dans un bref délai.

« Chers jeunes, la présence en ces lieux du président de la fondation Privat-Frédéric-Ndeké a une signification importante car elle entre dans le droit fil de la volonté du chef de l'Etat de chercher les voies et moyens pour la réinsertion des jeunes dans la vie active. En effet, la fondation œuvre dans des actions philanthropiques, elle apporte un souffle aux jeunes parce qu'elle a bonne conscience que vous constituez l'avenir de demain. Je puis dire avec certitude qu'elle est capable de vous apporter quelques solutions », a

assuré l'administrateur-maire de Makélékélé.

Pour Privat Frédéric Ndeké, sa fondation veut marquer d'une empreinte indélébile 2024, décrétée par le président de la République année de la jeunesse. « Il faut que la jeunesse sente qu'il y a un changement par rapport à l'année écoulée. Nous œuvrons depuis dix-sept ans auprès de notre jeunesse, les actions posées de 2007 à ce jour sont connues de tous. Le président de la République a décrété l'année 2024, année de la jeunesse, et nous avons saisi ce mot d'ordre pour diversifier nos actions dans tous les départements du pays. Nous allons faire de notre mieux pour atteindre le plus grand nombre, parce que c'est aussi une façon de jouer notre partition par rapport à cette décision présidentielle », a-t-il expliqué, appelant chaque acteur à s'impliquer davantage.

La campagne « A l'écoute des jeunes » va se poursuivre jusqu'au 10 mars à Brazzaville avant de mettre le cap sur un autre département. La journée du 7 mars a été réservée aux arrondissements 2 Bacong et 4 Mougali.

Parfait Wilfried Douniama



Privat Frédéric Ndeké entouré du maire et des jeunes de Madibou/Adiac

JOURNÉE DU 8 MARS

Des centres féminins de réflexion envisagés contre le phénomène «bébés noirs»

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, celles évoluant au Secrétariat permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Sepcim-aemec) soulignent la nécessité de créer des cercles féminins de réflexion pour contribuer à combattre le phénomène de la délinquance juvénile communément appelé "bébés noirs".

Les femmes du Sepcim-aemec veulent apporter leur touche dans la recherche de solutions contre le phénomène «bébés noirs». « Les femmes, en tant que mères, peuvent faire des propositions pertinentes et trouver des pistes de solutions à ce problème qui s'amplifie », estiment-elles. D'où la nécessité de mettre en place des cercles de réflexion constitués des femmes de toutes les catégories socio-professionnelles, de l'ensemble des arrondissements de Brazzaville et de Pointe-Noire. Deux principales villes du pays où les "bébés noirs" sèment terreur et désolation.

Selon Sylvie Loutaya, secrétaire particulière du Sepcim-aemec, au sein de ces cercles féminins de réflexion sera mis en place un comité de femmes chargé de faire des descentes sur le terrain afin d'identifier les jeunes délinquants souvent repartis en écuries, les écouter à travers les échanges interactifs.

Les femmes du Sepcim-aemec

prévoient, par exemple, d'orienter certains jeunes qui le souhaiteraient vers les activités agricoles, notamment dans la zone agricole protégée mixte de Bambou-Mingali, dans district d'Igné. « Nous femmes, en tant que mères, devons trouver des solutions appropriées pour que la violence, qui conduit parfois à des pertes en vies humaines, ne soit un mode de vie de nos enfants ; pour que les braquages à armes blanches ne soient pas leur moyen de subsistance », s'accordent-elles à dire.

En réalité, les centres féminins de réflexion qu'envisagent les femmes évoluant Sepcim-aemec viendront appuyer les actions menées par les pouvoirs publics dans la lutte contre le phénomène «bébés noirs». Il y a notamment le Haut-commissariat à la Justice restaurative, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile qui travaille dans ce sens. Aussi, pour répondre à la problématique de la prise en



Des femmes proposent les centres de réflexion pour lutter contre le phénomène bébés noirs/Adiac

charge des jeunes désœuvrés, le gouvernement avait déjà lancé le processus de réhabilitation des centres d'insertion et de réinsertion de ces derniers dans les départements de la Bouenza et de

la Cuvette.

C'est donc dans un élan de la lutte contre le phénomène «bébés noirs» que la gent féminine du Sepcim-aemec célèbrent la Journée internationale des droits

des femmes ce 8 mars qui a pour thème national « Intensifier l'autonomisation des femmes congolaises pour parvenir à l'égalité des sexes ».

Rominique Makaya

À la découverte de la culture traditionnelle chinoise

Prélude à la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, l'ambassadrice de Chine au Congo, Li Yan, a organisé le 6 mars dans les locaux de la représentation diplomatique à Brazzaville une réception en l'honneur des femmes mettant en avant la culture et la gastronomie chinoises ainsi que l'excellence des relations Chine-Congo, vieilles de 60 ans.

Dans son allocution, la diplomate chinoise a salué la volonté des présidents chinois et congolais de mettre en place des cadres et lois qui contribuent à l'épanouissement de la femme mais aussi à son intégration dans différentes sphères de la société. « ONU Femmes a placé la Journée internationale des femmes de cette année sur le thème " Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme", qui appelle les différents pays à promouvoir l'égalité des genres et à libérer le potentiel économique des femmes en vue d'un avenir plus égal et plus durable. La Chine et le Congo accordent tous une grande importance à la protection des droits des femmes et œuvrent à créer des conditions favorables à la participation des femmes au progrès social. J'espère que nos deux parties pourront profiter des plateformes de l'ONU pour renforcer la coopération sur les femmes », a-t-elle déclaré.

Poursuivant son propos, Li Yan, également première femme à assumer le poste de diplomate chinoise au Congo, a souligné le fait que depuis sa prise de fonctions et la connaissance des femmes congolaises de différents milieux, dont la première dame Antoinette Sassou N'Guesso, des ministres féminins, des responsables des associations caritatives et des médecins féminins dans l'hôpital



La diplomate Li Yan expliquant les vertus du thé chinois aux ministres Rosalie Matondo et Edith Delphine Emmanuel/Adiac

de l'amitié sino-congolaise, elle a grandement été impressionnée par leur sens des responsabilités et leur bienveillance. En effet, pour elle, les femmes représentent une force importante pour promouvoir le progrès social.

Après le mot d'ouverture de l'ambassadrice de Chine au Congo, l'assistance regroupant différentes personnalités congolaises à l'instar des ministres de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche

scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, a pu assister à une panoplie d'activités allant de la projection vidéo à la danse en passant par le chant. Par ailleurs, les femmes congolaises comme celles des communautés étrangères, invitées à la manifestation, ont eu droit à un voyage culinaire mettant en avant la gastronomie chinoise. Au menu de la dégustation : boulettes de riz gluant au moult de riz, sandwich, feuilleté de noix, le jiaozi ou ravioli chinois

à la vapeur et à l'eau, les différentes variétés de thé chinois (Thé vert, noir, blanc, jaune, au jasmin), etc.

Dans le cadre de cette exposition de la culture traditionnelle chinoise, il y avait également la découverte de la peinture traditionnelle de l'empire du milieu caractérisée par l'utilisation de pinceaux et d'encre, et pratiquée sur du papier de riz ou sur soie. Elle explore une diversité de thèmes tels que les paysages, la faune et la flore, ou encore les figures humaines et animales. Egalement la

calligraphie, la gravure sur bois, le découpage de papier.

À côté de cela, l'ambassade de la Chine a présenté une exposition de vingt-neuf photographies relatant différents partenariats entre le Congo et la Chine dans divers secteurs dont celui de l'économie avec des dons et formations, la construction d'infrastructures, des routes ; de la santé avec l'assistance médicale et le renforcement des capacités ; de la défense militaire ; de l'éducation ; des échanges et de la coopération culturelle. Ces photographies laissent à voir, en outre, un échantillon des différentes activités menées par l'ambassade de Chine ces derniers mois ainsi que l'excellence des relations d'amitié historique entre les deux pays sans oublier la diplomatie avec les chefs d'Etat Xi Jinping et Denis Sassou N'Guesso.

« Je salue cette initiative qui a non seulement mis la femme en valeur, mais a permis également de rappeler l'histoire du partenariat entre le Congo et la Chine. Que ce soit à travers la calligraphie, la musique, la danse ou la cuisine, madame l'ambassadeur a mis en exergue ce que la Chine ou la femme chinoise peut faire et nous en sommes fiers », a déclaré la ministre Rosalie Matondo, estimant que cela inspire également la femme congolaise.

Merveille Jessica Atipo



**À CHAQUE FEMME
SON INSTANT DE GLOIRE
CÉLÉBRONS LE DEVOIR D'AGIR
ACCÉLÉRONS ENSEMBLE**

Programme des obsèques de maman Flore Judith Elenga

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de BZV
 11H00 : recueillement au domicile familial sis 67, Rue mbétis poto-poto.
 12H00 : messe de requiem en la Basilique Sainte-Anne du Congo
 14H00 : départ pour le cimetière privé nouvelle Jérusalem
 16H00 : retour et fin du programme.



PROGRAMME DES OBSÈQUES DU DOCTEUR LÉOPOLD MPIKA



Vendredi 8 mars 2024

14h30 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

15h:00 : recueillement au domicile familial sis n°46 rue du Pool à Diata.

Samedi 9 mars 2024

Depart pour le village Ngouedi à Loutété et inhumation.

Dimanche 10 mars 2024

Retour et fin de cérémonie.

IN MEMORIAM

Du haut des cieux, en presence du Seigneur où tu te trouves, nous promettons respecter, appliquer et tenir à tes conseils qui ont fait de nous les hommes et femmes respectables dans la société, fiers d'être passés par ton université de la vie dont beaucoup en sont bénéficiaires avec des témoignages émouvants et très passionnants.

L'attachement et le dévouement que tu as exprimés auprès des siens, les valeurs, le respect, le soutien, la disponibilité et la consideration accordés à tout être vivant avec un coeur de maternité, un amour inconditionnel capable de supporter les erreurs et trahisons à ton égard montraient simplement ta grandeur d'esprit qui ne pointait que ce qui est utile et essentiel dans la vie.

Tu es à jamais gravée dans nos coeurs, notre héroïne, notre chère tendre maman, tante et grand-mère De Souza, "La sociale" pour tes collègues.

Puisse Dieu bénir ton âme et ta progéniture en ce jour et pour toujours.



AFRIQUE CENTRALE

La BDEAC lance un emprunt obligataire de 50 milliards F CFA pour réaliser des projets socio-économique

Le président de la Banque de Développement des Etats d'Afrique centrale (BDEAC), Dieudonné Evou Mekou en compagnie d'un consortium de partenaires a officiellement lancé l'emprunt obligataire multi-tranches par Appel public à l'épargne. La cérémonie de mobilisation des investisseurs s'est déroulée le 4 mars à Brazzaville.

En présence de la presse, des directeurs, des représentants des institutions publiques et des responsables d'entreprises; les spécificités et avantages de cette opération ont été détaillés. Il s'agira, en effet, à travers les fonds obtenus par cet emprunt obligataire de réaliser le projet AZOBE qui est une initiative d'investissement pour la transformation de l'Afrique centrale.

Plusieurs projets allant de l'éducation jusqu'à l'électricité, en passant par la construction des routes, la santé et autres moyens d'intégrations seront réalisés par la BDEAC

Dieudonné Evou Mekou a rappelé qu'en décembre 2022, l'assemblée générale des actionnaires de la BDEAC a approuvé le plan stratégique AZOBE, pour la période 2023-2027. Ce plan repose sur trois orientations stratégiques, à savoir: contribuer fortement à l'intégration économique régionale, au développement et l'amélioration des conditions de vie des populations; renforcer et diversifier les ressources mobilisées et



matières premières, de l'intelligence et de la vigueur de nos populations. Notre engagement est d'injecter suffisamment de financements dans le secteur privé, pour soutenir nos PME et PMI qui, comme nous le savons tous, sont les vecteurs les plus indiqués et pertinents pour la redistribution des fruits de la

financer les projets du plan stratégique AZOBE 2024-2027, avec des ressources adaptées en termes de maturité, de différé et de taux. En outre, ces ressources permettront de financer la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires du programme économiques de la CEMAC, en monnaie locale.

A en croire les participants à cette cérémonie de mobilisation des investisseurs, cette opération vise, entre autres, à renforcer l'intégration à travers le financement de projets structurants, appuyer des programmes publics de développement, accompagner la diversification des économies des Etats



transformer et moderniser la BDEAC.

« Nos économies sont fragiles et cloisonnées. Nous devons donc les transformer pour dégager toute la puissance dont regorge notre sous-région. Nous avons la chance d'être la zone la plus riche du continent et même du monde, au regard de nos

croissance. Je vous invite à prendre toute votre place à nos côtés, pour contribuer une fois de plus à l'amélioration des conditions de vie des populations de nos villes, de nos campagnes et de nos villages », a indiqué Dieudonné Evou Mekou.

Les fonds mobilisés serviront à

La période indicative de souscription à l'emprunt obligataire multi-tranche (BDEAC 6,20%-5,95%-4,70%- 20231) s'étendra du 4 au 31 mars 2024. Toute personne physique ou entité morale qui souhaite souscrire à l'opération est invitée à le faire conformément aux modalités prescrites.

membres, favoriser l'accès à la priorité via la promotion de l'habitat social, promouvoir l'écodéveloppement pour soutenir le développement durable et la résilience dans la sous-région.



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG et Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE SPECIALISTE EN CONSERVATION

(Publication du 8 mars 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un (e) Spécialiste en Conservation.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Le/la Spécialiste en Conservation du Projet ProClimat est responsable de toutes les activités du Projet relatives à la mise en œuvre des activités de conservation financées particulièrement dans le cadre de la Sous composante 2.2 (Améliorer la gestion du capital naturel), dont l'objectif principal est d'accroître l'efficacité de la gestion des aires protégées. Il/elle est placé (e) sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il/elle rend compte de ses activités. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe du Projet (UGP et BSP) ainsi que l'ensemble des partenaires de mise en œuvre.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

Le/la Spécialiste en conservation devra présenter le profil suivant :

- avoir un diplôme d'au moins BAC+5 en écologie, conservation, développement rural, zootechnie, environnement, sciences forestières, gestion des ressources naturelles ou équivalent ;
- avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la conservation, la Lutte Anti-Braconnage (LAB), la gestion des aires protégées et/ou l'écotourisme ;
- avoir une expérience dans la mise en place des stratégies et/ou des plans de lutte Anti-Braconnage, de conservation de la biodiversité, d'écotourisme, etc.) ;
- avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
- maîtriser les outils informatiques de base (Word, Excel, Powerpoint, Internet...);
- avoir une connaissance d'outils de conception ou de des collectes des données (ODK collect, et autres) ou de cartographie (QGIS, ArcGIS, etc.) et des logiciels de traitement des données serait un atout ;

- avoir une bonne maîtrise du monde rural congolais, notamment de ses espaces de conservation ;
- avoir une parfaite maîtrise du français et de bonnes compétences en communication écrite et orale.

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB : Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 22 mars 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 8 mars 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

ALLOCATIONS FAMILIALES

Moins d'un enfant sur dix n'en bénéficie dans les pays à revenu faible

Près de 1,4 milliard d'enfants, âgés de moins de 15 ans, ne bénéficient d'aucune forme de protection sociale dans le monde, ce qui les rend vulnérables aux maladies, à une mauvaise nutrition et à la pauvreté, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et l'organisation non gouvernementale Save the children.

La situation représente une disparité importante par rapport à la couverture dont bénéficient les enfants dans les pays à revenu élevé. Il y a eu une modeste augmentation globale de l'accès aux allocations familiales sur une période de 14 ans, passant de 20% en 2009 à 28,1% en 2023. Toutefois, les progrès sont inégaux. Dans les pays à faible revenu, les taux de couverture restent extrêmement bas, aux alentours de 9%. Dans le même temps, 84,6% des enfants des pays à revenu élevé sont couverts.

Faim et malnutrition

« Dans le monde, 333 millions d'enfants vivent dans l'extrême pauvreté, luttant pour survivre avec moins de 2,15 dollars par jour, et près d'un milliard d'enfants vivent dans une pauvreté multidimensionnelle », a déclaré Natalia Winder Rossi, directrice de la politique sociale à l'Unicef. Les allocations familiales constituent une forme essentielle de protec-

tion sociale, destinée à promouvoir le bien-être à long terme des enfants. Versées en espèces ou sous forme de crédits d'impôt, elles sont essentielles pour réduire la pauvreté et permettre aux enfants d'accéder aux soins de santé, à la nutrition, à une éducation de qualité, à l'eau et à l'assainissement. Les données les plus récentes

pauvreté infantile sont en grande partie au point mort. De nombreux enfants sont ainsi privés de services de base dont ils ont besoin pour échapper à la pauvreté et sont donc exposés à l'impact durable de la faim, de la malnutrition et d'un potentiel non réalisé.

« Au rythme actuel des progrès, la réalisation

ouverture des prestations pour enfants entre 2009 et 2023 montre qu'en Asie de l'Est et dans le Pacifique, la couverture des prestations pour enfants est passée de 9,2% en 2009 à 16,0% en 2023.

Protection sociale

En Afrique de l'Est et en Afrique australe, la couverture est passée de 9,6%

est passée de 91% à 93,2%. « Les inégalités régionales en matière de couverture et de progrès sont très préoccupantes - l'amélioration de la couverture des prestations pour enfants est marginale dans la plupart des régions et trop d'enfants sont encore laissés pour compte », a fait valoir la directrice du département de la protection sociale de l'OIT, Shahra Razavi. Les trois organisations appellent les gouvernements à veiller à ce que tous les enfants soient protégés par des mécanismes de protection sociale, notamment par des allocations familiales universelles. Il s'agit ainsi de fournir une gamme complète de prestations pour enfants par le biais de systèmes nationaux de protection sociale qui relient également les familles à des services sociaux et de santé essentiels, tels que des services de garde d'enfants de qualité, gratuits ou abordables.

Noël Ndong

« Dans le monde, 333 millions d'enfants vivent dans l'extrême pauvreté, luttant pour survivre avec moins de 2,15 dollars par jour, et près d'un milliard d'enfants vivent dans une pauvreté multidimensionnelle »

montrent que 829 millions d'enfants dans le monde vivent dans des foyers où le revenu par personne est inférieur à 3,65 dollars par jour et que les progrès en matière de réduction de la

des objectifs de développement durable en matière de pauvreté est hors de portée. Cette situation est inacceptable », a ajouté Natalia Winder Rossi. La répartition régionale de la cou-

à 12,3%. En Afrique de l'Ouest et centrale, la couverture a augmenté de 3,1 à 11,8%. En Amérique du Nord, elle est passée de 78,1% à 84,0%. En Europe occidentale, la couverture



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

« Etudes de faisabilité et plans d'ingénierie détaillés des routes d'accès et des voies de raccordement au futur pont route-rail entre les villes de BRAZZAVILLE et KINSHASA »



Secteur : « transports »

Référence de l'accord de financement : DON N° : 5150155003401

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-245 AMI N° 004-2024/MATIER/DGGT-CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet des « Etudes de faisabilité et plans d'ingénierie détaillés des routes d'accès et des voies de raccordement au futur pont route-rail entre les villes de BRAZZAVILLE et KINSHASA » et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer les prestations relatives aux Etudes techniques d'aménagement et de bitumage de la rocade Nord - Ouest de Brazzaville (Kintélé - Madibou), sur un linéaire estimé à environ 50 km.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Le rapport d'établissement ;
- L'étude socio-économique ;
- L'étude d'impact environnemental et social ;
- L'étude technique qui sera constituée de :
 - L'avant-projet sommaire (APS) ;
 - L'avant-projet détaillé (APD) ;
 - Le dossier d'appel d'offres.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, ci-après dénommée « Organe d'Exécution du projet » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants », Edition du 15 Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h à 14h, heure locale, (TU+ 1)

Coordination Technique/Cellule d'Exécution des

Projets en Partenariat Multilatéral, Croisement Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO - 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 868 80 35, E-mail : ceprbadggt@gmail.com; batoung123@gmail.com; payima6@gmail.com

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le vendredi 05 avril 2024 à 12h 30mn (Heure locale, TU+ 1) et porter expressément la mention :

« AMI N° 004-2024/MATIER/DGGT-CEP/Services d'un consultant (firme) pour les Etudes techniques d'aménagement et de bitumage de la rocade Nord - Ouest de Brazzaville (Kintélé - Madibou) sur un linéaire estimé à environ 50 km ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du projet

Fait à Brazzaville, le 07 mars 2024

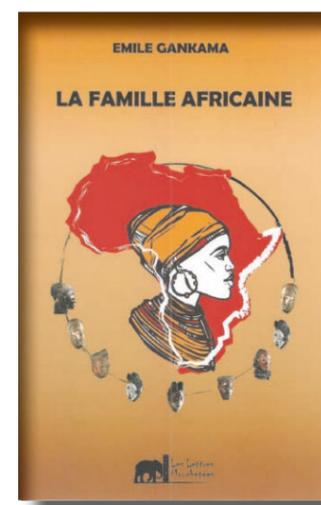
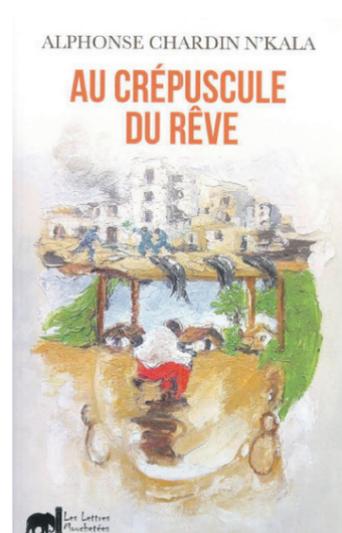
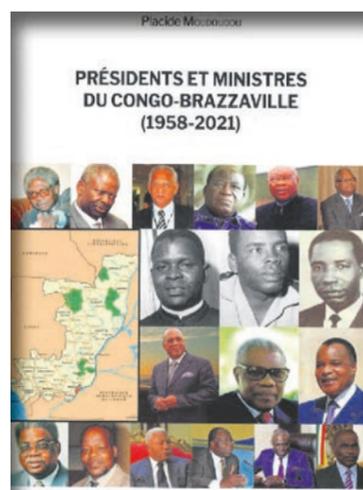
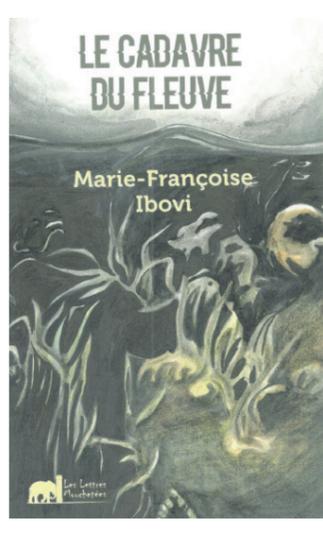
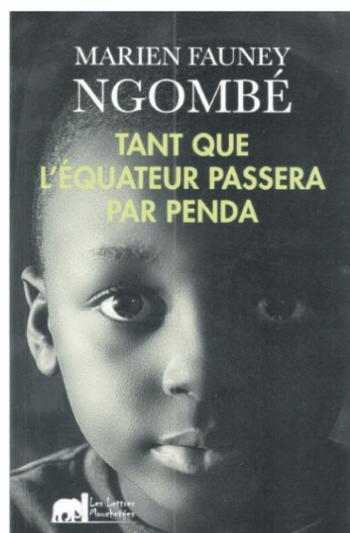
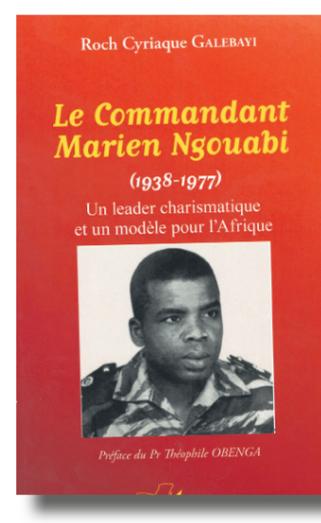
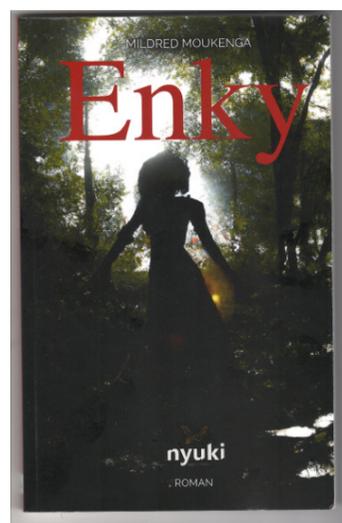
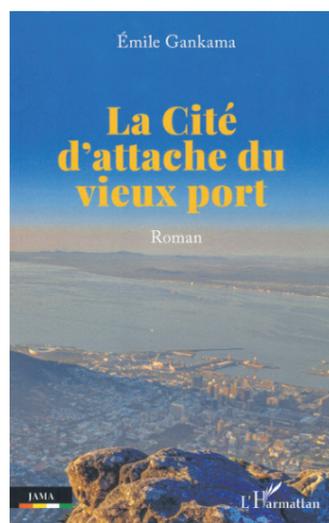
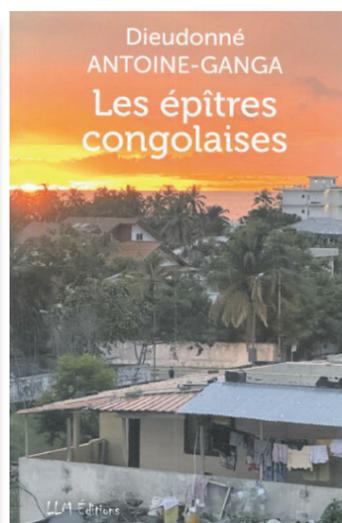
Le Coordonnateur

Signé

BATOUNGUIDIO.-



EN VENTE



13^{ES} JEUX AFRICAINS D'ACCRA

Six disciplines retenues pour représenter le Congo

A l'orée de l'ouverture des 13^{es} Jeux africains qui vont se dérouler dans la capitale du Ghana (Accra), du 8 au 23 mars, le ministre des Sports et de l'Education physique, Hugues Nguélonlé, a eu une séance de travail avec les présidents des fédérations retenues pour aller représenter le Congo lors de cette grand-messe continentale.

Le patron du sport congolais a eu un dialogue franc et direct avec les responsables des fédérations, leur faisant part de sa grande préoccupation d'envoyer toutes les fédérations retenues à Accra, soit près de 200 personnes, mais les ressources mises à la disposition de son ministère pour cet événement ne répondent pas au budget initial demandé pour faire face aux différentes charges dont l'important coût des accréditations des athlètes qui s'élève à plus de 200 000 dollars (près de 120 millions F CFA).

Plutôt que d'envoyer tout le monde dans des conditions indignes et ternir l'image du Congo considéré comme la « mère » des Jeux africains pour avoir abrité les premiers en 1965 et ceux du cinquante-enaire avec faste en 2015, le ministre en a appelé au sens de la responsabilité de tous pour que de commun accord un tri soit fait afin que sur les onze fédérations retenues au



Hugues Nguélonlé

départ, qu'il ne soit pris en compte que celles ayant de réelles chances de médailles et celles dont les Jeux d'Accra constituent une étape

qualificative pour les Jeux olympiques de Paris. Au terme d'un échange fructueux et de commun accord, il n'a finalement été retenu

que six fédérations sur onze, à savoir le football, le judo, le karaté, le badminton, le tennis de table et l'athlétisme. Faisant preuve de pédagogie

face aux responsables des fédérations, Hugues Nguélonlé leur a dit : « C'est le cœur serré que cet arbitrage est fait parce nous souhaitons que vous partiez tous, mais vous voyez bien que les ressources mises à disposition sont limitées et nous ne voulons pas nous retrouver avec des histoires qui n'honorent pas le pays et qui finissent sur les réseaux sociaux ».

Les athlètes congolais à qui le ministre a rappelé le devoir de performance et l'exigence d'honorer les couleurs nationales au Ghana en ramenant des médailles ont quitté Brazzaville le 6 mars par vol spécial. La cérémonie d'ouverture des 13^e Jeux africains aura lieu ce 8 mars et le Congo sera à l'affiche tout de suite après puisqu'il disputera le match d'ouverture de la compétition de football contre le Ghana.

Boris Khari Ebaka

EVEIL CITOYEN

L'importance du respect des symboles de la République du Congo : un pilier de l'identité nationale

Les symboles nationaux d'un pays jouent un rôle crucial dans la préservation de son identité, de son histoire et de son unité. En ce qui concerne la République du Congo, les symboles nationaux tels que le drapeau, l'hymne national et l'insigne sont bien plus que de simples emblèmes ; ils représentent les fondements de la nation et servent de liens puissants entre les citoyens. Le respect de ces symboles revêt une importance particulière, contribuant à renforcer le tissu social et à ancrer un sentiment d'appartenance à une communauté nationale unifiée.

Le drapeau de la République du Congo est bien plus qu'un morceau de tissu coloré. Ses couleurs vibrantes - vert, jaune, rouge - portent en elles des significations profondes. Le vert symbolise l'unité et la forêt équatoriale, le jaune évoque la richesse du sol, le rouge représente le sang versé pour l'indépendance. En respectant le drapeau, les citoyens expriment leur fierté nationale et leur engagement envers les idéaux qui ont façonné l'histoire du pays.

L'hymne national, avec ses paroles inspirantes et sa mélodie puissante, incarne l'esprit et les aspirations du peuple congolais. Le respect de l'hymne est un acte de célébration collective, un moment où les voix se rassemblent pour chanter l'unité, la paix et l'amour du pays. Il crée une harmonie nationale et renforce

le sentiment d'appartenance à une communauté partageant une histoire commune.

Les armoiries de la République du Congo représentent les valeurs fondamentales de la nation. Elles incarnent l'autorité, la souveraineté de l'Etat. En respectant cet emblème, les citoyens reconnaissent l'importance des institutions et leur contribution à la stabilité et au développement du pays.

Le respect des symboles de la République du Congo va au-delà de simples gestes formels. C'est un acte de préservation de l'histoire, de la culture et de l'héritage collectif du pays. Il crée un lien intangible entre les générations, unissant le passé au présent et jetant les bases d'un avenir commun.

Le non-respect de ces symboles peut entraîner une perte de repères, affaiblissant le tissu social et compromettant l'unité nationale. Ainsi, le respect des symboles de la République devrait être cultivé dès le plus jeune âge, à travers l'éducation et la sensibilisation.

Retenons ainsi que le respect des symboles de la République du Congo est un acte de préservation, un hommage à ceux qui ont forgé le pays et une affirmation de l'identité nationale. C'est un engagement envers l'unité, la prospérité et la pérennité d'une nation fière de son histoire et de sa diversité.

Nancy Kiminou

DEMANDE DE COTATION
RFQ N°UNFPA/COG/RFQ/24/016

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour l'achat et l'assemblage de 1300 kits mamans. Ci-dessous les articles.

Quantité	Description du Produit ou Nature du service	Nombre de pièce par kit
1300	Grenouillère coton unisexe manches longues	1
1300	Grenouillère coton unisexe manches courtes	1
1300	Culotte bébé en coton	1
1300	Bonnet bébé en coton	2
2600	Paire de chaussette coton bébé unisexe	2
2600	Serviette éponge Coton 120cm x 60cm	1
1300	Alèze plastique de 1m	1
1300	Couches carrées coton 30cm X 30cm (Douzaine)	1
1300	Sac en bandoulière avec fermeture et logo UNFPA	1
1300	(voir photo) dans la colonne description	1

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Les intéressées peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site : <https://congo.unfpa.org/fr>

Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

Les offres doivent être soumis uniquement à l'adresse mail : procurement.congobrazzaville@unfpa.org

L'échantillon du kit peut être déposé physiquement au bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

La date limite pour la soumission des offres est le 13 mars 2024 à 16 :00 a.m heure Congo

VIE DES PARTIS

Clèche Assianat prend la tête de la Jupads

Elu le 20 janvier dernier, le nouveau président du bureau exécutif départemental de la jeunesse de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Clèche Assianat, et son équipe ont été présentés et intronisés, le 3 mars, dans l'amphitréâtre de Sueco, au cours d'une cérémonie patronnée par Pascal Tsaty Mabiala, premier secrétaire de ce parti politique de l'opposition.

C'est dans une salle archicomble et une ambiance chaleureuse que s'est déroulée la cérémonie marquée par plusieurs étapes ainsi que des messages forts des différents intervenants. Après le mot de bienvenue d'Aimé Sylvestre Mbenzé, président de la coordination départementale du parti, les cinq membres constituant le bureau exécutif de la Jupads Pointe-Noire, présidé par Clèche Assianat, ont été présentés et installés dans leurs fonctions par Pascal Tsaty Mabiala. Il a aussi présenté et à intronisé la commission de contrôle et d'évaluation de trois membres dirigée par Charty Mabiala ainsi que des comités fédéraux.

S'en sont suivis, entre autres, le port des écharpes et les allocutions de circonstance dont celle de Clèche Assianat, qui a fait état de ses priorités, à savoir consolider l'unité au sein du parti, péreniser l'idéologie du Pr Pascal Lissouba, père fondateur de l'Upads, vulgariser la vision politique qu'il incarne ainsi que sa vision de la démocratie sans complexe et avec courage. Le président de la Jupads Pointe-Noire a indiqué : « La jeunesse aujourd'hui est un peu désorganisée. Notre première mission c'est de



Clèche Assianat, à l'extrême gauche, lors de la présentation du bureau exécutif de la Jupads Pointe-Noire/DR

rassembler les jeunes, de procéder à la restructuration des instances juvéniles et d'organiser des formations en leur faveur ». Clèche Assianat a appelé les jeunes du parti à se réveiller, estimant qu'il est temps pour eux de prendre avec courage leur destin. *Nous sommes l'alternative pour la gestion du parti demain. Les jeunes doivent se joindre à nous pour qu'ensemble nous puissions redynamiser l'Upads, que nous redonnions au parti toutes ses lettres de noblesse*, a-t-il estimé.

Pascal Tsaty Mabiala, à son tour, a félicité le bureau exécutif constitué, selon lui, de cadres

émérites pleins d'expérience, avant de lui donner des orientations en insistant sur sa mission première : celle de rassembler les jeunes de Pointe-Noire qui doivent tous parler le même langage et suivre les instructions du parti. *« Il faut également leur donner l'ambition d'être dans un parti conquérant qui ne doit pas rester au même niveau mais qui doit monter en grade pour espérer atteindre ce niveau d'il y a 20 ans. C'est l'ambition de l'Upads. Et la jeunesse que nous venons de réorganiser a la mission de faire ce travail ici à Pointe-Noire et nous sommes sûrs que ce travail*

sera fait par cette direction », a instruit le premier secrétaire de l'Upads.

Par ailleurs, ce parti n'ayant ni conseiller ni député au niveau de Pointe-Noire, Pascal Tsaty Mabiala a appelé la Jupads à travailler dans l'unité, la discipline, la détermination, l'action et l'ambition pour aller le plus haut possible et changer la donne, donc permettre au parti d'avoir des élus locaux et nationaux dans la ville. Il a invité cette jeunesse, l'avenir du parti, à s'en approprier.

En outre, l'Upads faisant face depuis un bon moment à une campagne de déstabilisation orchestrée par certains de ses

cadres à Pointe-Noire, Pascal Tsaty Mabiala a estimé que ce parti étant discipliné ne peut céder à ce courant. *« Nous ne voulons pas polémiquer avec eux. D'ailleurs, le discours que nous avons tenu reste avant tout rassembleur. Ce sont nos frères, ce sont nos camarades. Ils ont perdu la boussole, c'est à nous de leur demander de revenir sur le droit chemin »*, a-t-il dit, annonçant la tenue, dans les jours à venir, d'un conseil national du parti, lieu approprié pour débattre de cette question et fixer la date du prochain congrès de l'Upads.

Au terme de la cérémonie, les cadres et militants du parti ont suivi la lecture de la motion de soutien de la coordination départementale de la Jupads à Pascal Tsaty Mabiala, « secrétaire du parti, élu démocratiquement en toute transparence, qui a toujours œuvré pour la cohésion et l'unité au sein du parti ». Les jeunes ont également dénoncé « la campagne de déstabilisation, de dénigrement menée contre sa personne et lui ont exprimé leur soutien pour son combat inlassable relatif à la défense des idéaux du Pr Pascal Lissouba ».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ART CULINAIRE

Une résidence gastronomique organisée à l'IFC

La résidence gastronomique « Bilia ya bokoko-Le Congo, de la terre à la table », a été lancée le 6 mars à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, en présence d'Evelyne Tchichelle Moe Poaty, maire de la ville; et de Véronique Wagner, consule générale de France.

Organisée par la Chambre consulaire de Pointe-Noire avec l'apport de la Table Pana ainsi que des différents partenaires, la résidence gastronomique qui réunit du 6 au 9 mars les experts, les férus de l'art culinaire, chefs cuisiniers, les femmes transformatrices, les agriculteurs, les restaurateurs, les hôteliers, les apprenants des métiers de services..., a pour objectif la réappropriation de l'héritage culinaire pour en faire un paramètre identitaire assumé et un filon économique à exploiter.

Le président de la Chambre consulaire, Sylvestre Didier Mavouenzela, a indiqué : « En mettant un accent particulier sur l'essor du potentiel féminin, à la fois gage de la stabilité et de progrès pour la société et vecteur de croissance pour l'économie, nous avons initié cette résidence gastronomique tournée vers l'éloge de notre art culinaire multiséculaire et l'exploration de nouvelles saveurs dans une volonté d'éclectisme. Si l'idée pourrait sembler exotique aux yeux de

certain, l'enjeu, lui, est loin d'être anecdotique : permettre à un savoir-faire ancestral de résister à l'épreuve de la standardisation et rayonner pour le bien de notre pays. Lequel, devrait s'assumer, assumer son histoire, ses usages y compris culinaires ».

Présidente du bureau exécutif du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, maire de la ville, Evelyne Tchichelle Moe Poaty, en lançant l'activité, a souhaité que la résidence gastronomique ait une incidence positive sur les pratiques culinaires tant traditionnelles que modernes. « Que chacun de vous, peu importe son échelle d'intervention, puisse trouver, à travers ma voix, la reconnaissance de notre municipalité qui reste particulièrement sensible à toute initiative de formation, surtout en cette année dédiée à la jeunesse congolaise. Pour sa part, la ville de Pointe-Noire serait très attentive au développement inhérent des activités inscrites à l'agenda de cette résidence gastronomique en



Une des tables rondes lors de la résidence gastronomique/Adiac

prenant d'ores et déjà l'engagement d'être une partie prenante active sur le long terme», a-t-elle assuré.

Deux tables rondes ont sanctionné la journée inaugurale de la résidence, à savoir « L'état des lieux de la gastronomie congolaise, hier, aujourd'hui et demain » et « L'impact des changements climatiques sur nos habitudes culinaires ». Animés

par des personnes ressources outillées dans l'art culinaire sans oublier les intervenants dans la chaîne alimentaire, ces échanges ont convergé sur une constance : dynamisation de la production agricole par l'utilisation des techniques modernes, gage de l'indépendance alimentaire; réappropriation des habitudes culinaires; mutualisation des intelligences pour relever

les défis liés aux ambitions affichées; retour au savoir-faire traditionnel; définition claire des axes de travail de demain... Les ateliers de transmission du savoir-faire culinaire, la visite guidée des marchés sont également au menu de ces rencontres gastronomiques en phase avec la célébration de la Journée internationale des droits des femmes.

Hervé Brice Mampouya

JOURNÉE DU 8 MARS

Garantir l'investissement nécessaire en faveur des femmes

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a, dans un article publié à l'occasion de la célébration de la 114e Journée internationale des femmes, rappelé que trois conditions s'imposaient pour garantir l'investissement nécessaire en faveur des femmes et des filles.

La première condition consiste à accroître les financements abordables et à long terme pour le développement durable et l'action climatique avant de s'attaquer à la crise de la dette qui étouffe de nombreuses économies en développement. « Sans cela, les pays n'auront tout simplement pas les fonds nécessaires pour investir en faveur des femmes et des filles. Nous devons immédiatement agir pour donner un répit aux pays qui croulent sous le poids de la dette et pour encourager les banques multilatérales de développement à mobiliser beaucoup plus de financements privés et abordables. À long terme, nous devons réformer l'architecture financière internationale et la rendre bien plus réceptive aux besoins des pays en développement », a expliqué le SG de l'ONU.

Les pays doivent ensuite donner la priorité à l'égalité en faveur des femmes et des filles, tout en sachant que l'égalité n'est pas une simple question de droits, mais le fondement même de sociétés pacifiques et prospères. « Il faut donc que les gouvernements s'attaquent activement à la discrimination, investissent dans des programmes de soutien aux femmes et aux filles et



Antonio Guterres/DR

veillent à ce que les politiques, les budgets et les investissements répondent à leurs besoins », a-t-il poursuivi.

Comme troisième condition, il a souligné la nécessité d'augmenter le nombre de femmes qui occupent des postes de direction. Les femmes au pouvoir peuvent, a indiqué Antonio Guterres, contribuer à stimuler les investissements dans des mesures et des programmes qui répondent aux besoins des

femmes et des filles. Il s'est particulièrement dit fier du fait de constater que, depuis le début de son mandat et pour la première fois dans l'histoire, on compte un nombre égal de femmes et d'hommes parmi les hauts responsables de l'ensemble du système des Nations unies.

Éliminer les stéréotypes

L'édition 2024 de la Journée internationale des femmes est

placée sur le thème « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme ». Le SG de l'ONU a noté des progrès dans la lutte pour les droits des femmes menée au cours des cinquante dernières années. D'après lui, les femmes et les filles ont renversé les barrières, déconstruit les stéréotypes et contribué à un monde plus juste et plus égalitaire. Les droits des femmes ont enfin été reconnus comme des droits humains fondamentaux et universels. Des centaines de millions de filles supplémentaires sont scolarisées dans le monde entier. Et des pionnières ont brisé les plafonds de verre à travers le monde. Des progrès qui restent encore menacés car des années-lumière séparent de la pleine égalité.

« Des milliards de femmes et de filles font face à la marginalisation, à l'injustice et à la discrimination, tandis que des millénaires de domination masculine continuent de façonner les sociétés. L'épidémie persistante de violence de genre fait honte à l'humanité. Les mutilations génitales féminines menacent chaque année plus de quatre millions de filles. La discrimination à l'égard des femmes et des filles demeure parfaitement légale dans une

grande partie du monde. Dans certains endroits, cela entrave l'accès des femmes à la propriété. Ailleurs, cela permet aux hommes de violer leurs épouses en toute impunité », a dénoncé Antonio Guterres.

C'est ainsi qu'il a prévenu qu'au rythme actuel, la pleine égalité juridique pour les femmes ne sera pas atteinte avant trois cents ans, tout comme il sera difficile de mettre un terme aux mariages d'enfants. « Ce rythme de progression est franchement insultant. La moitié de l'humanité ne peut attendre des siècles pour exercer ses droits. L'égalité, c'est pour maintenant. Il faut donc accélérer la progression dans ce sens. Une progression qui passe par une ambition politique et par des investissements le thème choisi, cette année, pour la Journée internationale des femmes », a-t-il déclaré.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a, dans un article publié à l'occasion de la célébration de la 114e Journée internationale des femmes, rappelé que trois conditions s'imposaient pour garantir l'investissement nécessaire en faveur des femmes et des filles.

Parfait Wilfried Douniama

Isabelle Oyoukou : « Notre fédération des Mucodec est engagée aux côtés des femmes »

À l'occasion de la journée dédiée à l'égalité des droits entre les hommes et les femmes célébrée cette année sur le thème « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme », Isabelle Oyoukou, cheffe de service du social aux Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec), répond sur les spécificités des actions en faveur du genre.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Existe-il une spécificité propre à l'accès au crédit en faveur des femmes ?

Isabelle Oyoukou (I.O.) : L'accès à nos services financiers, qu'il s'agisse du crédit ou de l'épargne, ne répond pas aux critères spécifiques au genre. Néanmoins, nous avons mis en place un programme qui favorise le renforcement des capacités des femmes. Par exemple, l'offre de crédit à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars. Son plafond s'élève à 1 000 000 FCFA. La somme empruntée est remboursable en douze échéances. Avec l'obtention de ce crédit femme en action, la bénéficiaire peut investir par exemple dans la formation, l'équipement de production, l'achat de semences

et d'engrais, l'approvisionnement ou encore le transport de marchandises. Il constitue un véritable levier d'autonomie financière pour les femmes qui entreprennent.

L.D.B. : Comment se déroulera la célébration de la Journée internationale de la femme de cette année ?

I.O. : Notre fédération des Mucodec est engagée aux côtés des femmes. Elle adhère à cette journée dédiée à l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, une occasion de mettre en lumière les défis auxquels les femmes du monde entier sont confrontées. L'ensemble du personnel féminin, en dehors de nos agences à l'intérieur du pays, effectuera son temps de travail habituel. A partir de 15h30, nous organiserons une communication

sur le cancer du sein et du col de l'utérus. Ce sera l'occasion de sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage, des mesures préventives et de la bonne prise en charge. Deux conférences, suivies d'un banquet convivial, auront lieu à Brazzaville et à Pointe-Noire. Le lendemain, 9 mars, nous avons prévu des séances de « zumba », des activités sportives animées par des coaches, mélange de danses et d'exercices physiques visant à promouvoir la santé et le bien-être des femmes.

L.D.B. : Comment s'effectue la parité du genre au sein de votre fédération ?

I.O. : Certes, cela relève du service des ressources humaines. Mais, en tant que cheffe de service d'un département transversal au sein de



la société et vingt-six ans d'ancienneté, je peux affirmer que l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de notre société est effective, ne fût-ce qu'au plan salarial. Pour un poste équivalent, l'index de l'égalité salariale homme femme est un des indicateurs respectés. Nous bénéficions de rémunérations égales entre les hommes et les femmes pour un travail

identique. Au niveau du comité de direction, deux femmes siègent sur un effectif de douze membres. J'en appelle à cette accélération de non exclusion préalable au sein de toutes les sociétés congolaises. C'est à ce titre, me semble-t-il, que nous mettrons en lumière une société dont le droit fondamental régira le genre.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma